## **AVIS À LA POPULATION**

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel **greffe@hautegaspesie.com** ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mardi 11 mars 2025, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour									
Nº	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse			
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		Х		Heure :				
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mars 2025			Х					
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2025			Х					
3.1	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2025			Х					
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ı							
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1er au 28 février 2025			Х					
4.2	Demande de la Municipalité de Sainte- Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, annexion du canton de Lefrançois			Х					
4.3	Adoption du rapport annuel 2024 en matière de sécurité incendie			Χ					
4.4	Avis de motion – règlement n° 2025-433 TNO Constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques			Х	Projet de règlement sera transmis dès que possible par la direction				
4.5	Nomination des membres du comité de démolition			Х					
4.6	Demande de Village Grande Nature Chic- Chocs, entretien hivernal 2025			Х					
4.7	Intégration de la caserne 37 au PLIU TNO de la MRC, intervention en milieu isolé			Х					
5	AFFAIRES DIVERSES								
5.1									
5.2									
6	Période de questions	Х			Heure :				
7	Clôture de la séance			Х	Heure :				